

ÉCOLE DE TROUVILLE LA HAULE
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 4 MARS 2022

Début du Conseil d'école à 18h.

Présents : - enseignants : Mmes Richer, Deneuve, Gaüzère, Thieury et Catelain
- parents élus : Mmes Carl, Laisney, Lasnier, Mangote, Démare-Favand, M. Duval
- mairie de Trouville la Haule : M. Mercier, maire ; Mme Rillet, adjointe ; M. Blondel, commission aux écoles.
- mairie de Aizier : Mme Maréchal, adjointe
- mairie de Tocqueville : M. Terly

Absents excusés : M. Vivien, IEN, Mmes Marie, Thieusselin (parent d'élève)

→ Mme Démare-Favand est désignée secrétaire pour la signature du procès verbal de ce conseil d'école.

Ordre du jour :

- vote du PV du conseil d'école d'octobre 2021
- effectifs à prévoir pour la rentrée de septembre 2022
- inscriptions à l'école
- vie de l'école (projets, manifestations, ...)
- sécurité
- questions diverses

1- Vote du procès verbal du conseil d'école du 22 octobre 2021.

Procès verbal adopté ce jour à l'unanimité.

2- Effectifs à prévoir pour la rentrée de septembre 2022.

PS : 17 élèves attendus
MS : 5 élèves
GS : 10 élèves
CP : 5 élèves
CE1 : 14 élèves
CE2 : 11 élèves
CM1 : 9 élèves
CM2 : 10 élèves soient 81 élèves (moyenne = 20,25 élèves par classe)

Les effectifs ne correspondent plus à ceux donnés lors du 1^{er} conseil d'école : il y a eu des déménagements (4 élèves en moins)

La répartition sera annoncée lorsque les inscriptions seront terminées (3^{ème} conseil d'école).

3- Inscriptions à l'école.

À ce sujet, les inscriptions à l'école auront lieu à partir du lundi 14 mars au vendredi 8 avril 2022 sur rendez-vous au 02.32.42.17.49.

Pour inscrire son enfant en petite section de maternelle, il faut :

- Passer en mairie pour une pré-inscription (avec le livret de famille et un justificatif de domicile)
- Prendre rendez-vous à l'école pour finaliser l'inscription (avec le carnet de santé de l'enfant et le certificat de pré-inscription)

Pour inscrire son enfant dans une autre classe (changement d'école), il faut :

- Passer en mairie pour une pré-inscription (avec le livret de famille et un justificatif de domicile)
- Prendre rendez-vous à l'école pour finaliser l'inscription (avec le certificat de radiation venant de l'ancienne école, le dossier scolaire et le certificat de pré-inscription)

Un message sera mis sur le blog de l'école.

Intervention de Mme Rillet : Les inscriptions à la cantine doivent être renouvelées avant la rentrée de septembre, le mieux étant juillet. Les informations sont publiées sur le site de la mairie de Trouville la Haule et sur l'application CIVOX.

4- Vie de l'école.

- **Natation** : la natation a repris. Les élèves de la classe de Mme Thieury et les 3 CE2 de la classe de Mme Deneuve iront à la piscine de Pont Audemer tous les vendredis matin jusqu'au 26 mars. Les autres classes n'iront pas à la piscine. Nous avons fait le choix de prioriser cette tranche d'âge car ces élèves n'avaient pas eu beaucoup de séances de natation voire pas du tout. Les CM2 ont eu un cycle complet l'année dernière et les CM2 (année 22-23) auront un cycle complet l'année prochaine.

Merci à la mairie de Trouville la Haule pour l'organisation et le paiement du transport.

- **Bibliothèque** : nous avons repris également nos visites à la bibliothèque de Trouville la Haule à raison d'une séance par période. Lors de cette séance, les élèves travaillent sur le thème de l'année (voyage dans le temps) et ont ensuite un moment de lecture/consultation libre.

Pour les élèves de maternelle, madame Kerscaven se déplace à l'école.

Ces visites sont très appréciées des élèves et des enseignantes.

- Sorties pédagogiques :

→ la sortie pédagogique des classes de maternelle et CM initialement prévue le 25 janvier est reportée au 8 mars. Nous irons à Lillebonne pour travailler sur l'Antiquité.

Les élèves de la classe de maternelle travailleront sur « Où est Lucius ? » : où a bien pu encore se perdre Lucius, petit Gallo-Romain habitant Juliobona ? Les enfants partent à sa recherche à travers un tapis d'éveil qui réserve son lot de surprises et de découvertes. Jeux contes, comptines, manipulations et défis en tout genre rythment cette exploration qui plonge les élèves à l'époque antique. Parviendront-ils à retrouver Lucius ?

Les élèves de CM travailleront sur « Gallo-Romains au quotidien » : ils découvriront la vie quotidienne de Lucius, un adolescent qui a vécu à Juliobona durant les premiers siècles de notre ère. Quel est son mode de vie ? Où habite-t-il ? Comment s'habille-t-il ? Toutes ces questions trouvent réponse au cours de la découverte du musée.

Coût de la sortie : 120 € pour les ateliers à Lillebonne + 309 € pour le transport (pris en charge par la coopérative de l'école)

→ une deuxième sortie sera prévue un peu plus tard dans l'année, sur une autre période de l'Histoire : maternelle au château de Beaumesnil et CM, sortie autour de la seconde guerre mondiale. (Fécamp?)

→ Château d'Harcourt en période 4 (avant les vacances de printemps) pour travailler sur le Moyen Âge et musée des Beaux Arts de Rouen en période 5 pour travailler sur « Hommes-femmes à travers les époques ».

→ M. Baillie (parent d'élèves, guide « histoire » indépendant) interviendra à l'école en complément de ces sorties.

- **Carnaval** : nous avons prévu de faire une journée « histoire » le vendredi 25 mars. Les déguisements seront faits en classe et à compléter à la maison. Nous pensions défiler dans le village pour faire voir nos déguisements. Les parents d'élèves élus proposeront une vente de gâteau à la sortie de l'école et une vente de confettis.

Parcours : lotissement derrière l'école puis aller sur la place du Pressoir. Retour à l'école.

Question pour la Mairie : Est-ce possible de sécuriser le parcours et notamment l'intersection avec la route de Quillebeuf en faisant venir le garde-champêtre ou les gendarmes ?

Réponse de Mme Rillet et M. Mercier : Il n'y a pas de garde-champêtre mais les gendarmes seront prévenus, même s'ils ne se déplaceront sûrement pas.

- **Cross et athlétisme** : le 2 juin, nous organiserons une après-midi sportive sur le terrain de foot et le terrain annexe, si la mairie le permet.

L'idée est de faire un cross mais aussi des ateliers d'athlétisme. Nous envisageons d'ouvrir cette animation à l'école de Quillebeuf sur Seine.

Nous aurons besoin de l'aide des parents pour tenir les différents ateliers.

Réponse de Mme Rillet et M. Mercier : pas de problème pour occuper les terrains. Faudra-t-il des coupes ou des médailles ?

Réponse de l'équipe enseignante : Il reste quelques médailles à l'école et vous pourriez compléter pour pouvoir donner une médaille à chaque participant.

- **Grilles de Pâques** : les représentants de parents d'élèves organisent une vente de grilles de Pâques, au profit de la coopérative. Un mot a été distribué dans les cahiers de liaison.

- **Intervention « piste routière »** : les gendarmes de Bourg-Achard viendront dans la classe des CM le 5 avril pour la piste routière.

Pour rappel : toutes ces manifestations sont soumises aux conditions sanitaires.

Intervention de Mme Rillet : Si l'école veut faire un spectacle de fin d'année, il faut donner une date très rapidement car la salle polyvalente est souvent occupée le weekend.

Réponse de l'équipe enseignante : nous n'avons pas encore réfléchi à la fête de fin d'année. Si nous avons besoin de la salle, nous pourrions l'utiliser le mardi de façon à ne pas gêner les locations.

Intervention des représentants des parents d'élèves : Il est aussi possible de faire le spectacle sous le préau et d'installer les parents dans la cour de l'école, comme cela avait été envisagé l'année dernière. La question d'une kermesse suite au spectacle se pose.

Réponse de l'équipe enseignante : L'organisation de la kermesse sur le temps scolaire, organisée comme l'année dernière était très agréable pour les élèves et les enseignantes.

Réponse des parents d'élèves : Bien sûr, mais elle n'a pas généré d'argent pour la coopérative.

5- Sécurité.

Un exercice PPMS Risques majeurs aura lieu le jeudi 24 mars, le matin. Le scénario retenu est le transport de marchandises dangereuses.

Avec les conditions sanitaires, les élèves resteront confinées dans leurs classes respectives.

Un exercice d'évacuation incendie aura lieu le lundi 9 mai, après-midi.

Présentation des documents divers : DUER, PPMS attentat-intrusion, PPMS risques majeurs, registre incendie, registre santé et sécurité au travail.

6- Questions diverses.

Impact du COVID sur le niveau des élèves.

Question école : Pourriez-vous détailler par niveau si vous constatez une évolution du niveau global des élèves ? Vous attendez vous à plus d'élèves en difficulté l'année prochaine ?

Réponse de l'équipe enseignante : tous les niveaux ont un peu de retard sur le programme dû à la période 3 qui a été chaotique. Cependant, le travail donné à la maison a été bien suivi par les parents, ce qui a permis de reprendre le travail en classe entière très facilement.

Le Covid n'influence plus vraiment la vie de classe, nous avons appris à vivre avec.

Nous tenons aussi à signaler que, avant ces 10 jours compliqués avant les vacances de février, l'école avait été peu impactée par l'épidémie. Cela est certainement dû aux gestes barrière qui sont respectés à la maison, à l'école et sur le temps périscolaire.

Intervention de Mme Deneuve : Le seul problème qui ressort est l'organisation dans le travail pour les élèves de CP.

- **Activités école.**

Question école : Nous nous réjouissons que la piscine ait repris pour la classe de Mme Thieurry, est-ce le cas pour toutes les classes ?

Réponse de l'équipe enseignante : dans le paragraphe « vie de l'école ».

La traditionnelle sortie vélo est-elle envisagée cette année ? un cross ?

Réponse de l'équipe enseignante : la sortie vélo peut être envisagée si les élèves se comportent bien lors de l'intervention des gendarmes (piste routière) et des ateliers de préparation de la sortie. Il nous faudra aussi des accompagnateurs.

Pour le cross, la réponse est donnée dans le paragraphe « vie de l'école ».

Intervention de Mme Maréchal : La communauté de communes Roumoiseine a comme projet l'organisation d'un parcours en vélo entre Aizier et Vieux Port le dimanche 22/05 avec, éventuellement, des ateliers sur l'Esplanade en bord de Seine à Aizier. L'école serait-elle prête à participer ?

Réponse de l'équipe enseignante : Il faudrait en savoir un peu plus mais l'information peut passer dans les cahiers de liaison des élèves.

- **Remplacement de Mme Joyeux.**

Question école : Mme Joyeux est-elle arrêtée jusqu'à la fin de l'année scolaire ? Son remplacement par la maîtresse actuelle est-il pérenne ?

Réponse de l'équipe enseignante : Mme Gaüzère a un ordre de mission jusqu'au 7 juillet, le remplacement est donc pérenne.

Réponse des représentants des parents d'élèves : Nous sommes satisfaits de cette réponse !

- **Ecole et matériel**

Question école : Le Document Unique de l'école a-t-il été mis à jour ? Une visite de sécurité sera-t-elle organisée cette année ? Les parents d'élèves y seront-ils conviés ?

Réponse de l'équipe enseignante : les documents mis à jour ont été donnés pour consultation lors du point « sécurité » du conseil d'école.

La visite de sécurité a lieu avec un DDEN. Nous n'avons plus de DDEN donc, la consigne est de contacter le président des DDEN en cas de problèmes. Cela n'étant pas nécessaire, une visite ne sera pas organisée. Lorsqu'un endroit dans la cour de récréation ou dans l'école nous paraît dangereux, nous en informons immédiatement la mairie qui réagit très vite. Par exemple, nous nous sommes aperçues que des clous dépassaient sur les parois du préau parce qu'un élève s'est blessé à cet endroit, le problème était pris en charge par la mairie avant la fin de la journée.

Intervention des représentants des parents d'élèves : C'est souvent avec un « œil nouveau » que les endroits potentiellement dangereux sont pointés du doigt. C'est dommage que ces visites n'aient plus lieu.

Intervention de M. Terly : Il serait peut-être envisageable de trouver une date pour faire le tour de l'école avec les parents, les enseignantes et la mairie, même si un DDEN ne peut pas être présent.

Réponse de l'équipe enseignante : Une date sera proposée aux parents et à la mairie.

Question mairie : Avez-vous eu un retour concernant la demande de subvention pour le matériel informatique ?

Réponse de la mairie : Nous n'avons pas eu de retour mais M. Blondel a rencontré Mme Catelain pour connaître les besoins/souhaits de l'école et M. Leparmentier, conseiller pédagogique, pour connaître la liste du matériel subventionné.

M. Blondel a fait faire des devis qui sont assez conséquents. Dès qu'il y aura un retour de l'Éducation Nationale, la mairie s'engagera.

Intervention de Mme Laisney : Quel type de matériel est envisagé ?

Réponse de la mairie : Il s'agit d'un écran numérique interactif par classe, des tablettes pour les élèves et un ordinateur portable pour chaque enseignante. En plus de cela, un nouveau câblage est à installer dans chaque classe.

Intervention de Mme Démare-Favand : Un système d'alarme est-il prévu lorsque tout ce matériel sera à l'école ?

Réponse de la mairie : Nous n'avons pas envisagé cela car nous n'avons jamais été « visité ».

Intervention de M. Duval : Par l'intermédiaire de mon entreprise, si l'école fait un courrier, je peux récupérer des tours d'ordinateur pour équiper les classes en attendant. Il n'y a qu'à trouver des écrans, des claviers et des souris.

Réponse de l'équipe enseignante : C'est avec plaisir que nous ferons un courrier. Nous chercherons dans nos greniers pour finir d'équiper les classes !

La signature nécessaire à l'extension du préau pour stocker le matériel de l'école a-t-elle été obtenue ?

Réponse de la mairie : L'architecte a été long à répondre et a accompagné sa réponse d'une facture importante. Le budget est à voter fin mars puis les travaux devraient être faits pendant les vacances d'été.

- **Ambiance dans la classe de CE1-CE2.**

Question école : Pourriez-vous décrire l'évolution de l'ambiance de cette classe ? Certains débordements ont été reportés par les enfants, quel en est l'impact sur le fonctionnement quotidien de la classe ?

Réponse de l'équipe enseignante : L'ambiance de cette classe est bien meilleure même si certains jours sont plus difficiles que d'autres.

La maîtresse s'attache à régler les problèmes immédiatement en classe.

Des suivis sont mis en place pour les élèves qui le nécessitent.

Intervention de Mme Thieury : Je vois bien de quel évènement vous faites allusion. En effet, les élèves ont été surpris. Nous en avons parlé en classe pour dédramatiser la situation.

- **Effectifs :**

Question école : Envisagez-vous de remettre l'actuel groupe de CE2 ensemble l'année prochaine ?

Réponse de l'équipe enseignante : C'est à voir en fonction des effectifs mais c'est probable. Nous en reparlerons au 3^e conseil d'école.

Question mairie : Comment pensez-vous gérer la sieste du groupe de PS à la rentrée prochaine ?

Réponse de la mairie : Mme Rillet a passé une matinée à voir avec Sylvie (ATSEM) l'organisation du dortoir en maternelle. Tous les élèves pourront être accueillis sur des lits superposés aux normes (pas très haut).

Intervention de Mme Démare-Favand : Sylvie sera seule avec les 17 élèves de petite section : le taux d'encadrement est-il respecté ?

Réponse de la mairie : Pas de problème.

Intervention de Mme Richer : Je demanderai aux parents des élèves de petite section de commencer à apprendre à enfiler les chaussures, le pantalon afin d'aider Sylvie.

- **Cantine :**

Question mairie : Les contraintes COVID ont elles évoluées ? Reste-t-on sur 1 service le midi ?

Un document décrivant le protocole à suivre en cas d'accident sur le temps de cantine est-il disponible ?

Certains parents s'interrogent sur le fonctionnement et l'ambiance à la cantine le midi, est-il possible de s'y rendre une fois accompagné d'une des élus ?

Réponse de la mairie : Il n'y a pas eu d'évolution, la cantine est restée au maximum des contraintes liées au COVID : pas de brassage entre les classes et espace entre les tables. Il n'y a qu'un service car les élèves mangent dans la salle polyvalente, ce qui oblige à déménager et réemménager avant et après chaque location de la salle. Le plafond de la petite cantine ayant été insonorisé en janvier, si les contraintes COVID sont allégées, les élèves retourneront dans la cantine pour les repas.

Au sujet du document sur le protocole à suivre en cas d'accident, il est disponible dans la cantine et une procédure d'urgence y est détaillée. Un classeur est également disponible à la cantine avec tous les numéros de téléphone des parents, les problèmes de santé, les PAI, ... Dans tous les cas, l'incident doit être « remonté » à la mairie. (Mme Rillet a apporté un exemplaire de ce document)

Ambiance à la cantine : Les parents peuvent venir mais à condition de prévenir la mairie. C'est vrai que c'est bruyant mais cela reste raisonnable.

Intervention des représentants des parents d'élèves : les dames de cantine proposent des ateliers après le repas (coloriage, petits bricolage, jeux, ...), nous les remercions ! Nous avons de bons retours !

Intervention de Mme Rillet qui remercie l'école pour l'achat des ballons pour le temps du midi. Elle précise que les nouveaux agents sont plus disponibles car l'organisation de la cantine a changée : la vaisselle se fait après le départ des enfants et plus pendant le repas. Elle précise aussi que Cathy, ayant été ambulancière, est aguerrie pour les gestes de premiers secours.

Demande de Mme Thieury : Quel est la règle au sujet des rapports pour les élèves perturbateurs ?

Réponse de la mairie : Si les agents transmettent 3 rapports à la mairie, les parents de l'enfant sont convoqués. Au bout de 3 convocations des parents, l'enfant est exclu de la cantine. Cela n'est pas encore arrivé.

Question école/mairie : le système de bavoir pour les petits est ils satisfaisant à l'usage ?

Réponse de l'équipe enseignante et de la mairie : Pas de problème pour la maîtresse. Seuls les élèves de PS ont des bavoirs, les parents des autres élèves n'en ont pas fait la demande.

- **Actions des parents d'élèves.** Diverses actions sont envisagées cette année (vente de fleur, gâteau, saucisson...) au profit de la coopérative scolaire. Comme déjà évoqué au dernier conseil nous envisageons un après-midi festif dédié aux jeux de société, avec buvette, déguisement et maquillage. La date envisagée est le dimanche 3 avril.

Question mairie : le prêt de la salle communale d'une des communes est-il possible ?

Réponse de la mairie : Le 3 avril, la salle est louée.

Les parents se retournent vers M. Terly, maire de Tocqueville, pour demander si la salle serait disponible. À voir.

Question école : Les enseignantes souhaitent-elles participer ?

Réponse de l'équipe enseignante : Éventuellement, mais comme parents d'élèves et non enseignantes.

- **Actions des parents d'élèves.** Nous envisageons de relancer les ventes de gâteaux à la sortie de l'école, pour créer du lien et un moment pour échanger avec les parents. La première date envisagée est le 25 mars, jour du carnaval de l'école. Dans ce contexte nous proposons de vendre également des confettis pour laisser un temps de jeu festif aux enfants sur le city stade après l'école.

Question mairie : Consentez-vous à ce que les enfants jettent des confettis sur le city stade ?

Réponse de la mairie : Pas de problème mais uniquement sur le City stade car M. Crevel (employé communal) devra le balayer le lundi suivant. Il est souhaitable qu'il n'ait pas à balayer trop d'endroit dans la commune.

Question école : Acceptez-vous de recueillir les gâteaux comme à l'accoutumé et de nous fournir la caisse avec quelques euros de fond de caisse ?

Réponse de l'équipe enseignante : Pas de problème pour prévoir un fond de caisse mais il faut savoir qu'à la demande de M. Vivien, inspecteur de l'Éducation Nationale et en respect de la loi, l'argent ne peut plus transiter par l'école : les différentes ventes devront être prises en charge par les parents, pour le côté organisation et pour le côté financier.

La question d'une association des parents d'élèves va donc se poser.

Est-il envisagé de végétaliser la cour de récréation pour faire de l'ombre l'été ?

Réponse de la mairie : La cour est petite et les racines peuvent abîmer le bâtiment qui serait à proximité ainsi que l'enrobé qui pourrait gondoler et provoquer des accidents.

Réponse de l'équipe enseignante : le préau est très frais et apporte une grande zone d'ombre dans la cour de récréation.

Intervention de M. Terly : Une chasse aux œufs sera organisée à Tocqueville. Une information sera donnée, à transmettre aux élèves.

Prochain conseil d'école le 3 juin, même lieu, même heure.

Fin du conseil à 20 heures.

Démare-Favand Virginie
Représentant des Parents d'élèves



Ecole René BUNEL
Trouville la Haule
100, rue de l'École
27680 TROUVILLE LA HAULE
Tél. : 02.32.42.17.49

CATELAIN D.

